

Renseignements relatifs aux dépenses de fonction d'un directeur de cabinet ou d'un titulaire d'un emploi supérieur

Période du 1er octobre 2015 au 31 décembre 2015

Direction générale des ressources financières et matérielles et de la gestion contractuelle

Février 2016

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Dépenses de fonction du directeur de Cabinet ou d'un titulaire d'un emploi supérieur

Exercice financier : 2015-2016
Trimestre : Octobre à décembre

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût

Information complémentaire

— Il n'y a aucun frais de fonction du directeur de cabinet ou d'un titulaire d'un emploi supérieur pour cette période